



Ambassadeurs  
de la  
Jeunesse

# Quel avenir de la diplomatie culturelle ? Focus sur l'UNESCO

Par **Essra Siam**,

Responsable de la Commission Culture des Ambassadeurs de la Jeunesse

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Paris, Ambassadeurs de la Jeunesse, 2019.

## Comment citer cette publication :

Essra Siam,

« Quel avenir de la diplomatie culturelle ? Focus sur l'UNESCO »,

Ambassadeurs de la Jeunesse,

26 janvier 2019.

Ambassadeurs de la Jeunesse

31 Rue de Poissy 75005 Paris

E-mail : [contact@ambassadeurs-jeunesse.org](mailto:contact@ambassadeurs-jeunesse.org)

Site internet : [www.ambassadeurs-jeunesse.org](http://www.ambassadeurs-jeunesse.org)



Le 31 décembre 2018, les États-Unis et Israël ont acté officiellement leur départ de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (ci-après « UNESCO »). La raison ? Une politique jugée trop anti-israélienne. Le coup de grâce a été porté en juillet 2017 quand le comité du patrimoine de l'UNESCO a classé la vieille ville d'Hébron<sup>1</sup> (sud de la Cisjordanie) comme zone protégée à valeur universelle et exceptionnelle du patrimoine mondial. L'institution onusienne se voit donc perdre deux de ses membres qui ne sont pas à leur première action « punitive ». En 2011, le statut d'observateur conféré à la Palestine au sein de l'organisation a provoqué la suspension immédiate des contributions financières américaines et israéliennes, accumulant à ce jour des dettes s'élevant à 600 millions de dollars pour les États-Unis et 10 millions pour Israël.

## Arriérés dus à l'UNESCO par des États non membres

**i** Chiffres 2019

Ex-Yougoslavie

2,766,483 USD

Israël

9,879,713 USD

États-Unis d'Amérique

611,773,808 USD

\$

624,420,004 USD



Ambassadeurs  
de la  
Jeunesse

Copyright © : Ambassadeurs de la Jeunesse

USD = United States dollar  
Source : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

<sup>1</sup> Alors même que les textes sur la préservation de Jérusalem et de Hébron ont été adoptés à l'unanimité, y compris par les représentants israélien et palestinien.  
Voir Marc Semo, Le Monde, 09/07/2018.



Les États-Unis se sont déjà retirés de l'Organisation en 1984 en invoquant une orientation politique qu'ils considéraient comme communiste et anti-américaine. Cette politique de retrait semble courante au vu des précédents et sert à punir quiconque agira à l'encontre de la volonté américaine. Ce deuxième départ met à mal l'institution, fondée après la Seconde guerre mondiale en novembre 1945, avec la participation des États-Unis en tête de liste. En effet, l'UNESCO a été élaborée dans le but de promouvoir la paix, favoriser la coopération internationale en matière d'éducation, et soutenir le dialogue interculturel. Elle compte à ce jour 193 membres et 11 membres associés. Comment expliquer cette attitude américaine et israélienne qui vient rompre tout dialogue, lequel est la base des objectifs de l'Organisation ? C'est un échec pour le président américain Donald Trump qui veut se réapproprier le rôle de médiateur dans le processus de paix du conflit israélo-palestinien.

Le multilatéralisme sans cesse plus croissant au sein de l'institution déplait fortement aux américains qui cherchent à rester au coeur de toutes les décisions. Ce multilatéralisme a été réaffirmé le 11 novembre 2018 lors du Forum pour la Paix, par le Secrétaire général des Nations unis, Antonio Guterres :

*« face à la multiplication des conflits, au défi climatique, aux inégalités et à la confrontation commerciale, nous avons besoin d'un système multilatéral réformé, fort et en mouvement. »<sup>2</sup>.*

L'administration américaine, en faveur d'un unilatéralisme puissant, se place alors en premier plan comme Etat-Nation, fermée à l'idée d'une coopération internationale développée et plurielle. Ce rejet du multilatéralisme dans la politique étrangère américaine s'explique par le fait qu'aujourd'hui encore, il y a un déséquilibre marqué au sein des relations internationales. La volonté de Donald Trump de redevenir une hyperpuissance dépasse toute considération extérieure.

Pour l'UNESCO, cette rupture confirme la crise budgétaire qui la touche. La contribution américaine s'élève à 22% du budget<sup>3</sup>. Depuis 2011, l'institution absorbe les arriérés américains qui restent dus. Les conséquences budgétaire ne seront visibles dans l'immédiat, mais auront un impact à long terme. En quête de réforme structurelle profonde, le défi premier de

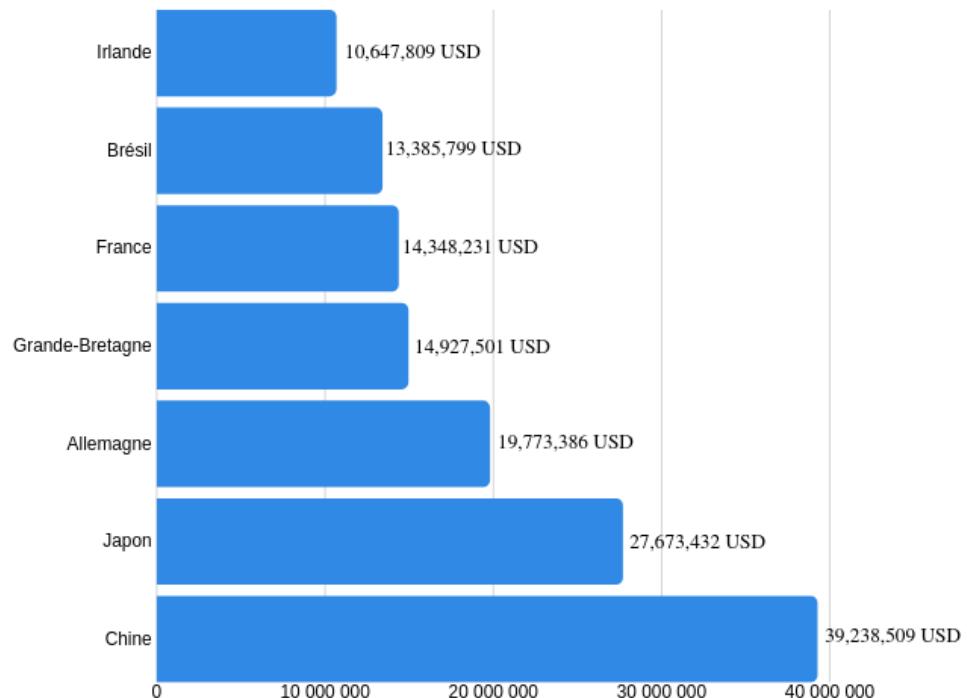
<sup>2</sup> Voir « La Directrice générale plaide pour un multilatéralisme plus ouvert au Forum de Paris sur la paix », 12/11/2018, [www.fr.unesco.org](http://www.fr.unesco.org)

<sup>3</sup> Soit environ 70 millions de dollars par an.



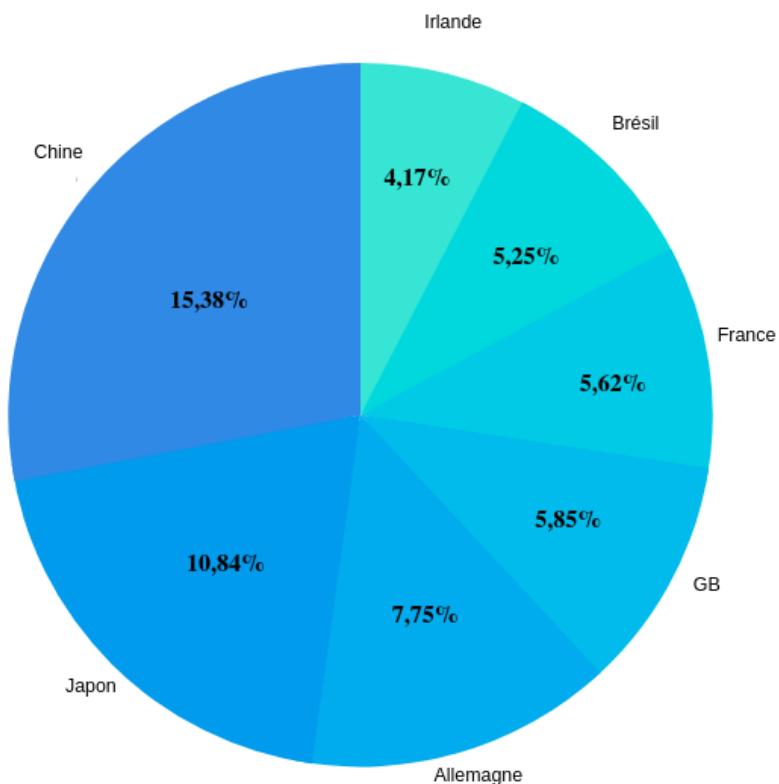
l'Organisation est de multiplier ses actions avec un budget considérablement réduit.

### Les plus gros contributeurs au budget ordinaire 2018/2019 de l'UNESCO (1)





## Les plus gros contributeurs au budget ordinaire 2018/2019 de l'UNESCO (2)



Ambassadeurs  
de la  
Jeunesse



À eux 7, ces pays contribuent à hauteur de **54,86%** du budget ordinaire 2018/2019 de l'UNESCO (sur un total de 255,194,293 USD)

Copyright © : Ambassadeurs de la Jeunesse

Source : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

C'est face à la menace de la disparition de l'UNESCO qu'il nous faut repenser la diplomatie culturelle comme élément essentiel des relations internationales. Les missions d'intérêt général que portent l'agence onusienne, l'engagement et la participation de la communauté internationale sont des volontés récentes de la politique extérieure des États membres. La diplomatie culturelle s'est imposée progressivement comme un mécanisme clé des dialogues inter-étatiques et inter-institutionnels. Toutefois, les dépenses liées à ses objectifs demeurent minces et chaque État y accorde une volonté et un budget différents. La problématique de la diplomatie culturelle est en réalité



la suivante : elle n'est pas une priorité dans l'agenda politique parce que la diplomatie culturelle exige une action extérieure concrète avec un budget en conséquence. Elle n'est pas toujours une priorité des États selon leur agenda politique et économique. Des initiatives en faveur de l'encouragement d'une véritable diplomatie culturelle sont vues comme un recours, à condition de définir un contenu concret à ces initiatives et de les soutenir convenablement.

La perte des États-Unis est à considérer aussi et surtout sur le plan politique. L'impact politique de ce départ est conséquent si l'on s'en tient à l'influence américaine au niveau politique. En outre, c'est également la perte d'un réseau, car les États-Unis, forts d'un réseau institutionnel, économique et politique apportaient beaucoup à l'UNESCO, à l'instar de la France ou encore l'Italie et l'Espagne. L'organisation perd donc en universalité et en cela le multilatéralisme prend une nouvelle fois du plomb dans l'aile. Cependant, il semble primordial de préciser que ce n'est pas parce que les États-Unis se sont retiré de l'organisation le 31 décembre 2018 que le travail avec l'organisation prend fin. Une coopération à d'autres niveaux va se poursuivre et est évidemment à encourager, pour le bien de l'organisation et de ses missions. Ainsi, on peut en conclure qu'il s'agit d'une perte politique importante mais qu'une coopération à un niveau différent, avec des modalités à préciser doit être encouragée pour espérer, peut-être dans un avenir plus ou moins lointain, un retour des États-Unis et d'Israël dans l'organisation.

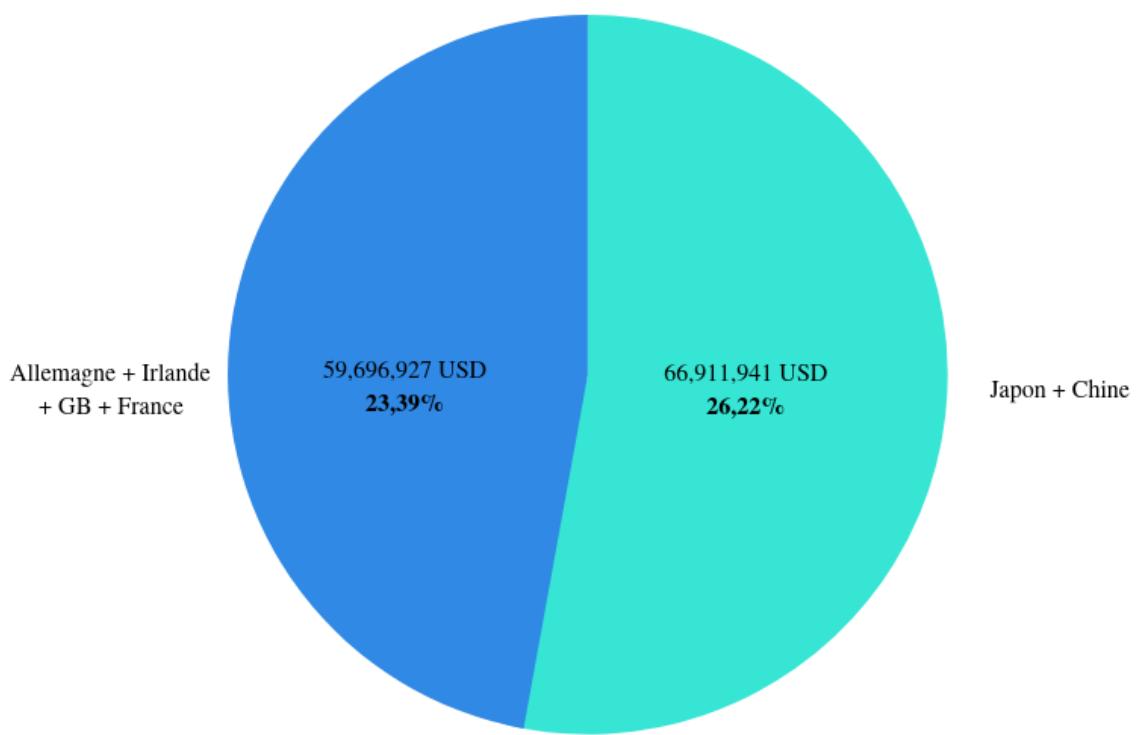
La principale source d'inquiétude aujourd'hui, outre le crise du multilatéralisme, est la crise financière de l'organisation. D'importantes coupes budgétaires sont à prévoir et des choix vont s'imposer. *De facto*, l'UNESCO est menacée et il est primordial de s'attacher à mettre en place une levée de fonds pour que l'organisation puisse, sans discrimination aucune, poursuivre ses missions de consolidation de la paix, de développement du dialogue des cultures et assurer une véritable compréhension des sociétés entre elles. Par le biais d'initiatives privées, mais aussi soutenues par des agences et institutions publiques, la diplomatie culturelle doit être développée et mise en avant. Les travaux des associations et Think tanks oeuvrant en la matière doivent bénéficier d'un véritable soutien moral et politique, matérialisé par un encouragement économique clair.

Plus largement, peut-on estimer que l'avenir de la diplomatie culturelle dépend de l'accroissement des moyens ? La réponse n'est pas évidente, mais il est certain que le développement des capacités opérationnelles en matière culturelle nécessite des fonds élevés. En Asie de l'Est, la diplomatie culturelle est un objectif assumé. Le Japon et à la Chine sont, au moins sur



le plan des moyens, des leaders en la matière. À eux deux, ils contribuent à hauteur de 26,22% du budget ordinaire de l'UNESCO pour 2018/2019, cela représentant 2,83 points de plus que les quatre plus gros contributeurs européens, à savoir l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Irlande. Il s'agit donc d'acteurs indispensables dans le développement de la politique culturelle à l'échelle internationale.

### L'Asie de l'Est : l'avenir de la diplomatie culturelle ?



Ambassadeurs  
de la  
Jeunesse



À eux 2, le Japon et la Chine contribuent à **26,22%** au budget ordinaire de l'UNESCO pour 2018/2019, soit 2,83 points de plus que l'Allemagne, l'Irlande, la Grande-Bretagne et la France réunis (les 4 plus gros continuateurs européens)

Copyright © : Ambassadeurs de la Jeunesse

\* Sur un total de 255,194,293 USD  
Source : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)